

ÉDITORIAL



Philippe Pichery, nouveau président du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient est franc-comtois d'origine et aubois d'adoption.

Ingénieur de formation, il possède une riche expérience de l'administration et des collectivités notamment au Conseil général de l'Aube. Elu président du Conseil Départemental de l'Aube depuis le 23 mai 2017.

Attaché à sa liberté, Philippe Pichery est un élu indépendant, pragmatique, à l'opposé de tout sectarisme. Il est généralement décrit comme un homme de dialogue et de terrain et comme un homme d'action, grand travailleur.

Le 24 avril dernier, le comité syndical du PNRFO l'a élu Président avec 136 voix en sa faveur, 36 pour Jean-Christophe Lefèvre et 52 abstentions.

Il a pris la décision de se porter candidat la veille au soir. Philippe Dallemagne, président de la communauté de communes de Vendevre-sur-Barse et Gilles Jacquard, maire de Molins-sur-Aube, s'étaient positionnés auparavant, « deux candidats parfaitement légitimes, estimait Philippe Pichery, mais avec le risque de créer des oppositions entre les partisans des institutions et des communes. J'ai décidé de me présenter pour rassembler et ils ont décidé de ne pas se présenter ». Le conseiller régional Jean-Christophe Lefèvre s'est alors porté candidat, estimant qu'une « élection se fait au minimum à deux ».

Le renouvellement du label, un dossier important, attend désormais le nouveau président.

Philippe Pichery a tenu à préciser qu'il reversera « l'intégralité des indemnités à des acteurs associatifs du territoire, notamment aux Amis du Parc et à l'Ecomusée ».

En janvier dernier, le Département a lancé, une étude visant à redéfinir et à renforcer les missions du syndicat mixte du Parc. L'initiative a été prise en accord avec Troyes Champagne Métropole et la Région Grand-Est, autres principaux financiers du syndicat. Les conclusions vous seront présentées dans le prochain Escarboucle.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 26 avril dernier à Dosches.

Merci à Monsieur Chaume, maire de Dosches de nous accueillir chaque année et d'héberger

gracieusement l'association dans les locaux de la mairie.

Une bonne centaine de personnes était présente. Le compte rendu de l'activité montre que l'association est toujours aussi active et dynamique. Les résultats financiers sont bons et le nombre d'adhérents ne cesse de croître. Notre volonté, pour 2019 et les années à venir, est de continuer à tisser des liens avec d'autres associations du territoire pour mutualiser nos connaissances et poursuivre nos actions auprès des jeunes par l'intermédiaire des bureaux des étudiants.

A la fin de la réunion nous avons eu le plaisir d'accueillir deux associations :

- Sandrine Masson nous a présenté la ferme pédagogique des Globe Trotters qui travaille notamment sur les bienfaits thérapeutiques des animaux.

- Hélène Guinot de l'entreprise Biocyclade dont le but est la réduction des déchets (entreprise de l'économie sociale et solidaire œuvrant à la restauration et à la conservation des sols vivants).

Le pot de l'amitié, toujours apprécié et très convivial, a clôturé cette réunion, moment d'échanges indispensable pour nous.

Marie-France Barret



* Grange fleurie dans le PNRFO

SOMMAIRE

- Editorial p. 1
- ENVIRONNEMENT
L'architecture traditionnelle et le paysage du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient p. 2-3
- PATRIMOINE
Blaincourt, Bouranton, Dienville et Dolancourt : histoire d'une embellie p. 4-5
- SAVEZ-VOUS QUE ?
Les Amis en visite à Brienne-le-Château.
La destruction de Brienne-le-Château p. 6
- ON A FAIT
La destruction de Brienne-le-Château (suite) p. 7
- ANIMATIONS p. 8

L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE ET LE PAYSAGE D'UN PATRIMOINE LIÉ PAR UNE HISTOIRE QU'IL FAUT DÉCOUVRIR, P

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient (PnrFO) est positionné sur un socle géologique complexe et unique, décrit grâce aux travaux de l'Association Géologique Aubeoise*. Ce territoire, à forts enjeux patrimoniaux, se compose de trois ensembles distincts formés à la suite de grands événements géologiques. Ces entités, bien que différentes, restent toujours reliées par un continuum⁽¹⁾ liquide. L'eau, tantôt salée, tantôt douce est l'élément prépondérant qui a façonné ces paysages. Au cours de plusieurs périodes géologiques, la mer s'est aventurée dans les terres et s'est par la suite retirée pour former le Bassin Parisien. Ce va-et-vient de plusieurs centaines de millions d'années a permis l'accumulation de sédiments formant les couches argileuses et marneuses mais aussi de couches calcaires, caractéristiques des coteaux du **Barrois**. Lorsque la mer a débuté sa lente remontée vers le Nord, les dépôts de craie laissés derrière elle, ont façonné la **Champagne Crayeuse**. Enfin l'eau, douce cette fois, par son action érosive, a aplani les reliefs alentours et formé les grands dépôts alluvionnaires de l'arc argilo-sableux typique de la **Champagne Humide**.

Ainsi, le territoire se distingue par ces trois entités géologiques auxquelles sont corrélées trois entités paysagères. Depuis longtemps, ce territoire dominé par l'agriculture et l'élevage, a été exploité par les paysans champenois. Les bâtiments agricoles ont alors dominé le paysage et étaient construits avec les matériaux locaux (bois, terre, pierre). A l'époque, l'économie rurale fonctionnait en autarcie, répondant à des besoins locaux par des moyens locaux. Puis la multiplication des échanges de techniques et des produits industriels, a engendré la crise agricole de la fin du 19^{ème}. Les ouvriers agricoles quittèrent les villages, suivis par les artisans, par manque de travail. Aujourd'hui, le faible entretien et l'inadaptation aux techniques culturales modernes ont fait peu à peu disparaître ce bâti agricole fragile, construit avec des moyens modestes.



Paysage environnant le village de Maison-des-Champs

Au Nord-Ouest, les plateaux calcaires de la **Champagne Crayeuse** forment de grandes étendues céréalières. L'arrivée des techniques de culture dites « modernes » a permis de gagner en productivité et d'enrichir le territoire. Autrefois, ces terres blanches étaient recouvertes de landes où les moutons étaient maîtres. Les quelques bosquets et friches qui les morcellent et d'anciens abreuvoirs en sont les vestiges. Preuve de cette histoire, ces plaines se prénomment aussi Champagne « Pouilleuse » du nom d'une plante sauvage dite pouliot, présente dans les bois et les landes. De son sous-sol, était extraite la craie de qualité de construction. Réservee tout d'abord aux hôtels particuliers des nobles et des commerçants bourgeois et aux demeures des seigneurs et évêques, l'emploi de la craie se démocratise à la fin du XVII^{ème} siècle. Elle est mise en œuvre plus largement pour les maisons, moulins, pigeonniers et corps de ferme à partir du XVIII^{ème} siècle. Elle est utilisée en parements et parfois protégée par un enduit. Sa fragilité est compensée en lui associant d'autres matériaux : bois, brique, moellons de calcaire.

Au centre, les dépôts alluvionnaires ont façonné un sol argileux de la **Champagne Humide** où l'eau affleure. Les grandes chênaies-charmaies de la Forêt d'Orient sont interrompues par des prairies naturelles et par de nombreux étangs, creusés autrefois par les moines des abbayes locales. La dominance de l'eau dans ce terroir se reflète dans les pratiques d'élevage piscicole et ovin / bovin qui ont conservé pour certaines leur caractère ancestral. Les grandes clairières sont encore jalonnées de bosquets et de saules têtards.

Cette particularité réside aussi dans son sol argileux imperméable, lieu d'accueil des Lacs-Réservoirs de l'Aube (Lac du Temple et Lac Amance) et de la Seine (Lac d'Orient : troisième plus grand lac artificiel de France métropolitaine) créés à la suite de l'inondation de Paris en 1910. L'argile, associée à la paille, crée le torchis, matériau nécessaire au remplissage des pans de bois, mais aussi les briques, les tuiles ou encore les dalles de terre crue.



Ferme longère à Mesnil-Sellières

Ainsi, au milieu du XIX^{ème} siècle, on dénombre près d'une centaine d'établissements tuiliers répartis sur le territoire de la Champagne méridionale. Ils assuraient l'approvisionnement des chantiers de construction du département et au-delà.

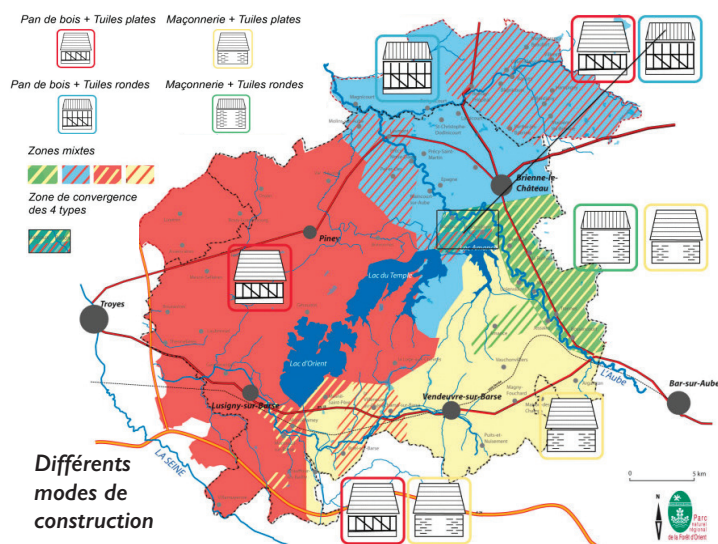
Le bois, issu des importantes forêts, fut le matériau privilégié dans l'usage et les pratiques de construction. Le chêne, mais aussi le châtaignier, le frêne, l'orme, l'acacia ou le peuplier tremble sont à l'origine des maisons à pans de bois. La grande longueur de certains fûts a été utile dans la réalisation de granges imposantes depuis le XIII^{ème} siècle.

À l'Est du Parc, l'Aube se fraye un chemin à travers le plateau cultivé et les coteaux du **Barrois** sur lequel s'étend le vignoble champenois. Elle continue vers le Nord dans un tracé méandriforme à travers les falaises calcaires de la côte des Bars qui fournissent le moellon utilisé dans la maçonnerie. Cependant, la rareté de ce matériau en a limité l'usage. Le fleuve continue jusqu'à la plaine alluviale de Brienne où les anciennes gravières laissent place aux cultures maraichères, céréalières et élevage.



Vallée de l'Aube

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT, PATOISSE COMMUNE ET SÉCULAIRE, PARTAGER ET CONSERVER.



Plusieurs types de bâtis se mélangent au sein du territoire (Cf. carte ci-dessus). Les constructions les plus anciennes du Parc remontent aux XI^{ème} et XII^{ème} siècles : bâtiments religieux, chapelles, granges dîmières, propriétés d'abbayes. Aux abords de l'ancienne voie romaine, la présence des romains se lit encore dans l'utilisation de la tuile canal. L'architecture de la Champagne méridionale à pans de bois a été développée à partir de l'enseignement de Bernard de Clairvaux (1090-1153) et diffusée par les abbayes du territoire. Les longères apparaissent aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles, réalisées sur un modèle fonctionnel, adapté au travail de la terre et à la vie de la ferme.

Alors que la chaume était le matériau le plus répandu et le moins coûteux pour la couverture des fermes et des granges, son utilisation est interdite au début du XIX^{ème} en raison du risque d'incendie. Paradoxalement, on oblige de recouvrir en tuiles alors que les tuileries sont propriété des grandes abbayes ou de la haute noblesse. Le milieu du XIX^{ème} siècle est marqué par la construction des maisons de maître. Les employés des grandes fermes étaient logés dans des logements modestes situés dans les villages. Les granges aux volumes imposants et aux dimensions parfois considérables, marquent une amélioration des conditions de vie du monde agricole au cours de la fin du XIX^{ème} siècle. Cette période de prospérité résulte d'une évolution de l'activité avec l'arrivée d'une bourgeoisie marchande et préindustrielle.



Maison de maître à Briel-sur-Barse

La période des Trente Glorieuses se caractérise par une forte croissance économique. La reconstruction d'après-guerre, puis le développement des techniques modernes, changent durablement les modes de construction et avec eux les formes bâties. L'agriculture se restructure : les exploitations diminuent en nombre et grandissent en superficie. La mécanisation, l'apparition des intrants chimiques et la sélection variétale augmentent les rendements tout en supprimant des emplois. Des bâtiments sont abandonnés à la suite des regroupements. À partir des années 1970, une nouvelle population ne travaillant pas sur place vient s'installer sur le territoire du Parc. Ces nouveaux arrivants qui en perçoivent et en apprécient les particularités contribuent à la restauration du bâti et donc des paysages.

Enfin, l'évolution des différents modes de vie est conservée dans les villages et les bourgs grâce à bon nombre de petites constructions singulières (lavoirs, pompe à eau, puisage, vanne...). Même si ce petit patrimoine a le plus souvent disparu, les communes ou les habitants s'emploient à l'entretenir comme un héritage précieux.



Ainsi, marqués par leur histoire séculaire, l'architecture et les paysages du PnrFO, possèdent une identité forte, liée aux différents matériaux présents sur place et à l'évolution des modes de vie. Cette identité est aujourd'hui altérée par deux phénomènes :

- L'augmentation des constructions réalisées sans prise en compte des spécificités architecturales locales et sans appréhension de l'intégration paysagère, qui peut pourtant être assurée par de petits rappels,
- Les travaux de rénovation du bâti ancien entrepris sans considération patrimoniale.

Ces deux phénomènes découlent généralement d'un manque d'information. Face à ce constat, le PnrFO développe des outils comme les services d'un conseiller en architecture-paysage présent à la Maison du Parc pour aider ses habitants dans leur projet de construction et/ou de rénovation ou encore l'édition d'un Guide Architectural et Paysager (diffusé gratuitement aux habitants et à toute personne concernée par le processus de construction et de restauration d'un édifice) qui donne les bases de connaissance et d'analyse d'un bâti ancien et répond clairement aux questions se posant au maître d'ouvrage. Le 4^{ème} volet aura pour thème « Intégration des constructions dans le paysage et énergies renouvelables » et sera présenté prochainement dans ce bulletin d'information.

suite en page 8

BLAINCOURT, BOURANTON, DIENVILLE ET

Ces 3 communes du PNRFO ont sauvé leur patrimoine

Leurs églises seront visitables cet été dans le cadre de l'opération « I

En arrivant à Blaincourt, perchée sur une butte et ne voyant que le haut d'une tour, je me suis demandé si j'étais près de l'église ou d'un château dissimulé derrière la végétation. Non j'étais bien à **l'église Saint Loup de Blaincourt**. L'édifice religieux datant du XII^{ème} siècle, menaçant ruine, fut reconstruit au XVI^{ème} siècle dans le style ogival de l'époque avec voûtes, les verrières du chœur sont de style Renaissance. Les voûtes et fenêtres de la nef furent restaurées en 1854, la tour carrée datant de 1882 sert de clocher et renferme 2 cloches, l'une datée de 1520, l'autre de 1645. Deux seigneurs régnaient, l'un sur Blaincourt, l'autre sur Vaubercey, de ce fait une porte dans la nef coté midi servait au prieuré, au château et aux habitants de Blaincourt, la porte coté nord était empruntée par les habitants de Vaubercey. En 1716, les terres de Vaubercey furent réunies à celles de Blaincourt, sur la paroisse il n'y eut alors plus que le seigneur de Blaincourt.



Église de Blaincourt

Le temps a passé faisant son œuvre de destruction : le chœur étayé, le retable ainsi que le grand tableau du maître-autel représentant Saint Loup guérissant des paralytiques très abîmés. Il était donc impossible de pratiquer le culte dans ces conditions.

Aussi, samedi 24 mars, Guy Voulminot, maire de Blaincourt, accueillait personnalités et habitants dans l'église Saint Loup pour l'inauguration du maître-autel, de deux sculptures et du retable tout juste restaurés. Quatre années de réfection ont été nécessaires pour un coût estimé à 55 000 euros, subventionné par la DRAC, le Département, la Région, la Réserve parlementaire et par le don de l'association « Connaissance et sauvegarde du patrimoine de Blaincourt » ainsi que par « un don anonyme conséquent ».

Samedi 21 avril 2018, les habitants et les élus étaient conviés par Michel Volhuer, maire de **Bouranton**, à découvrir **l'église Saint Pierre** fraîchement restaurée. Plus d'office ni visite pendant 5 ans pour redonner l'éclat à cet édifice datant des XII^{ème} et XVI^{ème} siècles. Travaux d'envergure, commencés pendant le mandat de Gilles Thomas, réalisés en deux tranches avec des entreprises de qualité sous l'égide de l'architecte Daniel Juvenelle. Toiture refaite, charpente redressée, quelques poutres changées, bancs, boiserie, chaire restaurés et dalles mises à niveau, ventilation latérale, drainage périphérique, toutefois l'aspect original de la structure a été conservé. Dans cet espace rénové, des vitraux modernes côtoient désormais les vitraux historiques. Le plafond qui surplombait la nef ayant été enlevé, on peut dorénavant admirer la charpente de bois ce qui rend l'édifice plus spacieux. Un seul bémol pour le moment, le clocher très dominant, attend la réfection de la cloche qui se fera en Allemagne. Finie la corde pour sonner, elle sera actionnée par un battant électrique. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux

subventions conséquentes de la Région, du Département et de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.



Église de Bouranton

La collection des objets d'art sacré hébergée depuis 25 ans dans la chapelle de l'ancienne École militaire de Brienne a pris place sous le clocher de **l'église Saint Quentin de Dienville**. Protégées dans deux vitrines sécurisées, sculptures et pièces d'orfèvrerie bénéficient désormais d'un cadre d'exposition accessible en permanence puisque l'édifice, classé monument historique en 1907, est ouvert quotidiennement.

Les statues remarquables, comme ces vierges provenant de Montmorency-Beaufort et Dosches datent du XII^{ème} aux XVIII^{ème} siècles. Calices, patènes, ciboires, ostensoirs, reliquaires, croix de procession et bâtons de confréries ont été réalisés à compter du XV^{ème}.

Seize communes aubois sont toujours propriétaires des objets déposés : Aulnay, Braux, Brienne-le-Château, Brienne-la-Vieille, Dienville, Dosches, Épagne, Montiéramey, Montmorency-Beaufort, Pars-lès-Chavanges, Piney, Poliset, Radonvilliers, Unienville, Val d'Auzon et Vauchonvilliers.

L'inauguration de l'exposition a eu lieu vendredi 22 mars en présence de nombreuses personnalités.

Le maire, Jacky Durvy, a chaleureusement remercié les concepteurs de l'installation ainsi que M. et M^{me} Jardon, bénévoles chargés de l'entretien de l'église et de l'ouverture des portes.

Le financement du projet, d'un coût total de 96 000 € HT, se répartit entre l'État, le Conseil départemental, la Réserve parlementaire, la municipalité de Brienne, la commune de Dienville, l'ANDRA.

Dienville était connu pour son port et sa plage. Nul doute que des touristes curieux du patrimoine local viendront désormais admirer son église et le Trésor qu'elle abrite.



Trésor des églises à Dienville

Colette Cordebar-Thomas

DOLANCOURT : HISTOIRE D'UNE EMBELLIE

oine architectural, religieux et spirituel dont voici le récit.

Jour, l'Église ». Belles découvertes y compris du Trésor de Dienville.

Ce n'est peut-être pas pour son église paroissiale, au vocable de Saint Léger, que le village du Parc Régional de la Forêt d'Orient, Dolancourt est le plus connu. Elle mérite toutefois qu'on s'y attarde.

Elle aurait été construite au XII^{ème} siècle mais aujourd'hui il ne reste aucune trace de cette époque. Une stèle rappelle la violence des combats de la campagne de France en février 1814, le village incendié, martyrisé, occupé pendant quatre ans et l'église ravagée.

Monsieur Lefranc, maire de Dolancourt en 1860 prit l'initiative de la reconstruire alors qu'elle menaçait ruine. De 1866 à 1867, il fut le maître d'œuvre bénévole de ce chantier de restauration et d'agrandissement. L'instituteur du village prit en charge la comptabilité et de nombreux Dolancourtois participèrent au chantier. C'est à ce moment que le plan de l'église prit la forme de la croix latine. La nef, transformée, resta en place et les chapelles latérales ajoutées formèrent transept. Une sacristie fut accolée au nord de l'abside, pendant que le caveau de la famille Lefranc équilibrait l'ensemble au sud. L'église telle que nous la voyons aujourd'hui, avec sa tour porche coiffée d'un clocher original en larges dalles en pierre de Dolancourt est un produit néogothique de la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Deux superbes vitraux, restaurés dans les années 1980, représentant des scènes de la vie du Christ, éclairent le chœur et la chapelle de la Vierge. Ils ont été réalisés par M. Erdmann en 1874, maître verrier à la Cité des Fleurs aux Batignolles, à Paris. L'atelier de cet artiste était proche du café Guerbois fréquenté à cette époque par Renoir, Monet, Zola, Degas, personnages pas tous très en vogue à l'époque, mais qui imaginèrent là une exposition qui les rendit célèbres.

Bien que le mobilier soit modeste, nous pouvons admirer deux anges adorateurs en bois doré, peut-être du XVII^{ème}, deux belles pièces de la Sainterie de Vendevre parmi une statuare XIX^{ème}. Plusieurs tableaux de Rotislav Loukine décorent la nef, dont un représentant Saint Léger.

La toiture fut refaite en 1994. La translation du cimetière ayant été réalisée peu de temps auparavant, c'est une accueillante esplanade qui occupe maintenant l'emplacement. La tempête de 1999 eut raison du coq et de la pointe du clocher, mais ils retrouvèrent rapidement leur place.

Aujourd'hui, dans ce premier quart du XXI^{ème} siècle, c'est une nouvelle page de l'église St Léger qui s'écrit, car malgré l'attention portée à l'édifice, le temps et le climat ont poursuivi leurs œuvres.



Église de Dolancourt



Église de Dolancourt

Remercions M^{me} Mandelli, maire de Dolancourt et le Conseil municipal qui en prirent conscience en 2014 et envisagèrent des travaux de rénovation. On parle alors de peinture, du remplacement du portail et de quelques aménagements électriques. L'église n'étant pas classée, les procédures sont simplifiées. Toutefois, si la commune est propriétaire de l'édifice, c'est le clergé qui en est affectataire, ce qui implique qu'elle ne peut en disposer à sa seule initiative. Cette règle a donc été respectée et c'est en accord avec le prêtre de la paroisse que la décision fut prise. En 2017 tout était cadré, et en 2018 les travaux commençaient, tous confiés à des artisans locaux.

Mais ce chantier a réservé de mauvaises surprises, notamment en ce qui concerne la menuiserie. L'étendue des dégâts constatés lors des démontages des bancs pour restauration était nettement plus importante que prévu. Il a fallu alors en envisager le remplacement total. L'objectif étant de ne pas contaminer ce qui pouvait l'être. Tout comme au XIX^{ème} siècle de nombreux bénévoles ont participé au déblayage. Dans cette affaire, la chaire et le confessionnal, inutilisés depuis 1965, n'ont pu être sauvés car trop abîmés. Le modeste banc du sonneur, témoin émouvant de la restauration du XIX^{ème} a été restauré et a retrouvé sa place. Le fauteuil du célébrant a été entièrement réparé et retapissé par une bénévole.

Les travaux de peinture ont évolué également et on peut admirer maintenant un enduit à la chaux à l'ancienne du plus bel effet. Ce traitement de qualité redonne un aspect originel et améliore la luminosité et la douceur du lieu. L'artisan a œuvré dans le détail car la nuance du bleu des niches des autels latéraux rappelle celle qu'avait choisie M. Moynet, le fondateur de la Sainterie de Vendevre, dans les églises où il a réalisé ses fameux autels à Magny-Fouchard ou à Rouvres-les-Vignes il y a plus de 170 ans.

L'église répond aussi maintenant aux normes électriques actuelles et il faut là aussi noter le souci de la perfection. Le grand lustre central de 1867 était en fort mauvais état, et certaines pièces de verre irrécupérables et introuvables aujourd'hui, seront remodelées à l'identique grâce à la technique de pointe de l'impression 3D d'une entreprise troyenne.

L'église est ouverte pour les cérémonies habituelles et dans le cadre de l'animation « 1 Jour, 1 Église » le 11 juillet et le 1^{er} août 2019. Ça pourrait être une bonne occasion de la découvrir.

LES AMIS EN VISITE A BRIENNE-LE-CHÂTEAU

Samedi 6 avril, 22 « amis » se sont retrouvés sur la place de la halle à Brienne-le-Château pour une visite guidée de la ville et de ses curiosités. Le nom de Brienne proviendrait du celtique « briavenna » qui désigne un ensemble de pontons en rapport avec l'ancienne activité portuaire de Brienne-la-Vieille qui a perduré jusqu'à l'arrivée du chemin de fer en 1884. Brienne-le-Château fut incendié à deux reprises en 1814 lors des batailles napoléoniennes et en juin 1940 par l'armée française suite à une mauvaise compréhension des ordres donnés par l'Etat-major (voir article ci-contre).

Après une présentation rapide de la ville et du programme de la journée, nous nous rendons à l'église Saint Pierre et Saint Paul construite du XII^e au XVI^e siècle. Là Christian Collet,

guide bénévole nous y fait découvrir ses trésors, notamment les vitraux en grisaille du XVI^e et ceux du XIX^e financés par le legs de Napoléon I^{er}. Dans cette église, l'Empereur a fait sa première communion.

Passant devant la mairie et la statue de Napoléon, nous rejoignons le château construit par les deux frères De Loménie entre 1770 et 1778 à la place du château vétuste des seigneurs de Brienne. En 1851, il est acheté par la famille De Bauffremont qui le conserve jusqu'en 1931. Inhabité et laissé à l'abandon, il est réquisitionné par l'armée allemande puis devient un hôpital psychiatrique départemental, aujourd'hui Établissement Public de Santé Mentale de l'Aube. Nous apprenons avec stupéfaction que ce château n'est pas classé au titre des monuments historiques.

Nous faisons une courte halte devant la statue du Maréchal Valée, Général de Napoléon, située sur la place de la République. Cette statue érigée à Constantine le 23 octobre 1866, revient dans la ville natale du maréchal en juin 1964. Il est temps d'aller déjeuner.

L'après midi est consacré à la visite du musée Napoléon occupant les locaux de l'ancienne école militaire. David Chanteranne, conservateur, nous guide et nous présente les différentes pièces du musée dont le bicorne de l'Empereur, le livre de prix remis à Napoléon, un exemplaire du code civil promulgué en 1805, etc.

Auparavant, nous nous arrêtons devant le buste et la maison de Gabriel Bonvalot explorateur né à Épagne et ancien maire de Brienne-le-Château (cf. Escarboucle n°98).

Claude Emery



LA DESTRUCTION DE BRIENNE-LE-CHÂTEAU

Cette rétrospective dont de nombreux anciens Briennois nous parlaient se veut aussi un hommage à monsieur le Commissaire Colson, l'auteur de ce récit, le quel, patriote et l'une des dernières autorités demeurée à Brienne à l'heure du danger, fut arrêté par la Gestapo en août 1943, déporté et mort pour la France à Büchenwald le 13 mai 1944 en raison de ses courageux faits de résistance.

Pensons à lui en imaginant une dernière fois ce Brienne d'avant le 14 juin 1940, aux vieilles maisons de torchis, aux toits sans prétention, aux façades sans balcons...

Merci Monsieur Colson d'avoir été l'un des acteurs de notre libération et de notre liberté d'aujourd'hui.

Ville de Brienne-le-Château : Commissariat de Police

L'an 1940, le 26 juillet, Nous, Colson Ernest, Commissaire de police à Brienne-le-Château, Officier de police judiciaire auxiliaire de M. le Procureur de la République, pour répondre à une demande d'enquête au sujet de la destruction de la ville de Brienne-le-Château, le 15 juin 1940, déclarons ce qui suit :

Détaché à BLC depuis le 2 septembre 1939 comme Inspecteur de la sûreté, j'ai pris à la date du premier juin 1940 les fonctions de Commissaire de police par suite du départ du titulaire, Monsieur Bourcivet, malade, rentré dans ses foyers.

Le vendredi 14 juin 1940, dans la matinée, après le départ de la plus grande partie de la population civile de Brienne ayant suivi de peu l'évacuation des troupes de la garnison, des fonctionnaires de l'Etat et tous les services, je me suis mis en rapport avec les troupes venant de Saint-Dizier, Vitry-le-François, Arcis-sur-Aube, qui venaient occuper Brienne, chasseurs à pied et infanterie de la 14^{ème} division et régiment d'artillerie lourde tractée.

A part le pillage des cafés et des restaurants, la journée a été calme, relativement à la veille, où des bombardements aériens avaient été constatés près de l'église et la rue de Bauffremont, causant déjà des dégâts assez importants.

Le samedi 15 juin au matin, sont arrivées les troupes, je crois de la 54^{ème} division, dont les éléments des 306^{ème} et 332^{ème} R I.

Les militaires du 306^{ème} R I ont pénétré de force dans presque toutes les maisons de commerce de la ville, y compris les deux pharmacies. Les Sous-officiers et soldats distribuaient des vivres, des vêtements et des chaussures aux convois de réfugiés qui traversaient la ville et qui fuyaient en désordre devant l'envahisseur.

J'ai été appelé bien des fois par les quelques habitants qui restaient et qui étaient indignés de voir le pillage et la destruction des maisons de commerce, pour venir calmer les militaires qui étaient tous en état de surexcitation extrême : mais je n'ai pas pu les calmer.



Aux militaires du 306^{ème} se sont joints ceux du 332^{ème} R I, ou, tout au moins, en portant les écussons. Ils m'ont déclaré plusieurs fois qu'ils avaient l'ordre de détruire Brienne.

Je suis rentré au commissariat installé à la mairie, où j'ai rejoint Monsieur Perrin, le concierge.

Vers 13h15, le feu a été mis au moyen de grenades incendiaires ou autres, en commençant par la petite vitesse de la gare, l'hôtel terminus, toute la rue de Bauffremont jusqu'à la rue de l'école militaire. À 14h00, les militaires sont venus à l'Hôtel de ville et nous ont donné l'ordre de partir pour y mettre le feu.

Les quelques habitants qui restaient ont été obligés de partir de leur demeure pour aller se réfugier dans les champs environnants ou bien de suivre les troupes qui quittaient Brienne tout en continuant de mettre le feu aux maisons où ils avaient pillé dans la matinée.

J'ai vu partir Monsieur Dautel, ancien négociant âgé de 86 ans, chargé sur une petite voiture militaire. Madame Dautel suivait le convoi à pieds et m'a déclaré que les soldats qui l'avaient fait sortir de chez elle avaient jeté la grenade incendiaire dans la maison, en sa présence.

Je suis revenu à mon bureau pour reprendre ma bicyclette et les archives du poste et j'ai été rejoint à ce moment par l'inspecteur Ménétrier et nous sommes passés dans les flammes des maisons bordant la rue de l'école militaire ; Brienne était presque totalement incendié.

D'après les papiers trouvés les jours suivants près de la gare dans une vareuse d'un militaire du 332^{ème} R I, les soldats étaient sous les ordres du chef de bataillon Roussy.

Je puis certifier que parmi les soldats des 306 et 332^{èmes} R I que j'ai pu interroger, soit individuellement, soit en groupe, tous ont été unanimes à déclarer qu'ils avaient l'ordre de leurs chefs de détruire Brienne.

Signé le Commissaire de police Colson.

Certifié exact par Nous,
Maire de Brienne-le-Château.

A ce document sont annexées plusieurs dépositions d'habitants de Brienne, recueillies par M. le Commissaire de police Colson. On lira, ci-dessous, celle de monsieur Gonthier, vigneron à Brienne.

Déposition de M. Gonthier :

Le soussigné Odile Gonthier, 63 ans, vigneron à BLC (Aube), certifie que le 15 juin, sollicités très longuement de partir, me disant que ma femme et moi étions en danger de périr si nous restions, après avoir reçu de nous une réponse fermement négative, sont partis en nous disant qu'ils nous reverraient et reviendraient vers 3 heures de l'après-midi. Mais ils ne sont pas revenus. Et pour cause !

Deux autres, dont un habillé moitié civil, moitié militaire, s'installaient peu après dans notre cour, essayant de nous éloigner pour faire un foyer chez nous, sans doute, ainsi que dans le quartier et j'ai dû pour les chasser, me fâcher sérieusement en les menaçant.

J'ai entendu celui qui était en soldat dire à l'autre, très clairement, que plutôt que de faire un tel métier, il se jetterait volontiers à l'eau.

J'étais loin alors de penser ce qu'il voulait faire.

Vers 13h30, voyant une épaisse fumée se répandre sur la ville, je me suis aperçu que le feu était chez Monsieur Junot, pharmacien, et très promptement se propageait avec fureur sur plusieurs endroits à la fois.

La maison Maillard était en flammes et jusqu'à la nuit toute la grande rue ainsi que d'autres rues détournées avaient leurs maisons détruites.

C'était un spectacle épouvantable.

Nombre de bidons de pétrole étaient disséminés devant les maisons, dans toutes les rues, principalement devant l'Hôtel de ville.

J'ai reconnu sur des militaires les écussons 332 et 306.

J'atteste que ma déposition est sincère et qu'elle est l'expression de l'exacte vérité de ce que j'ai vu le jour du 15 juin.

Brienne-le-Château, le 26 juillet 1940.

Signé : GONTHIER.

Brienne reconstruit



© Daniel Chérouvrier

D'autres dépositions, celle de M^{me} Dautel notamment et celle de M. Perrin, concierge de la mairie, confirment, avec détails à l'appui, la déposition ci-dessus et le procès verbal du Commissaire de police, quant aux causes de l'incendie de la ville de Brienne-le-Château.

Le Capitaine français qui a demandé de « brûler Brienne » s'appelait M. Godinger. Que voulait signifier cet ordre exactement ? Était-ce au sens de détruire par le feu, ou « brûler l'étape » de Brienne c'est-à-dire passer à côté ou, comme d'autres témoignages l'affirment, détruire le dépôt de munitions présent à Brienne ? Le doute subsiste encore aujourd'hui.

Sources : deux articles de L'Est-Eclair, l'un datant de 1940 (date exacte inconnue) et l'autre du 21 juin 1954.

Bernard Mathieu

ANIMATIONS CULTURELLES

Samedi 28 septembre

Atelier « fabriquer ses produits d'entretien » avec l'association Les Pa Pié Nu

RDV à 14h30 dans l'ancienne école de Montreuil-sur-Barse
Sur inscription
Participation : 6 euros

ENVIRONNEMENT (suite)

Élaboration de diagnostics communaux de paysage

La valorisation du patrimoine et le développement culturel sont des orientations majeures des Parcs naturels régionaux. C'est pourquoi, le PnrFO a aussi lancé une opération collaborative d'inventaire du patrimoine bâti et naturel. Il dressera ainsi des inventaires communaux afin d'en révéler les caractéristiques et les spécificités. En parallèle, les habitants et usagers du Parc sont invités à partager leurs connaissances et identifier les sites et lieux qu'ils affectionnent. Ces éléments réunis viendront alimenter une carte interactive. Participants ou simples curieux pourront ainsi découvrir ou redécouvrir, à partir de cet outil, simple d'utilisation, la diversité et la richesse du Parc pour comprendre et prendre conscience de la valeur du patrimoine qu'ils côtoient chaque jour. Chaque acteur, dont le Parc lui-même, pourra se saisir des résultats pour mettre en place des programmes de découverte, de valorisation touristique et d'aide à la décision publique.

Ça se passe ici : <https://patrimoine-pnrfo.frama.site/accueil>

Quentin Mazet
Chargé de mission Observatoire du Territoire PnrFO

(1) ensemble homogène d'éléments.

*Colleté C., Fricot C., Matriion M., Tomasson R., Treffôt G. (1996) – La géologie du département de l'Aube. Essai de synthèse. Association Géologique Auboise. Troyes. 213 p. Crédit photos ©PnrFO

RANDONNÉES

3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents

Samedi 20 juillet

Randonnée

« ferme de Maurepaire »

RDV à 9h30 devant la salle des fêtes de Géraudot
Apéritif offert / Prévoir un pique-nique tiré du sac à dos

Dimanche 22 septembre

12^{ème} Randonnée gourmande

16 km ou 5 km (accessible aux personnes à mobilité réduite)
RDV à partir de 9h30 à la salle des fêtes de Rouilly-Sacey

SORTIES NATURE

(sur inscription,

3 euros pour les non adhérents et gratuit pour les adhérents)

Mercredi 10 juillet

Découverte sensorielle de la forêt avec La Ligue de l'Enseignement

RDV à 14h30 à la Fontaine Colette (à 2km de Mesnil-Saint-Père sur la route entre Mesnil-Saint-Père et la Maison du Parc). Sur inscription

JOURNÉES DÉCOUVERTE

(sur inscription)

Samedi 29 juin

Journée découverte à Sens : cathédrale, archevêché et vieille ville
RDV à 08h15 sur le parking de l'église à Thennelières

Sur inscription - Participation : 25 euros pour les adhérents / 30 euros pour les non adhérents (repas en sus)

Samedi 6 juillet

Journée découverte

« plantes mellifères et une année dans la vie d'une ruche »

RDV à 10h00 devant l'entrée du parc Lebocey à Pont-Sainte-Marie
Sur inscription - Participation : 3 euros pour les non adhérents (prévoir un pique-nique tiré du sac)

Judi 12 septembre

Journée découverte

à Perthes-lès-Brienne
RDV à 10h00 devant la choucrouterie Larique au n°1 Grande rue à Perthes-lès-Brienne
Sur inscription - Participation : tarifs disponibles fin juin 2019

J'ADHÈRE À L'ASSOCIATION LES AMIS DU PARC : JE M'ABONNE À L'ESCARBOUCLE (à découper ou à recopier)

FICHE D'ADHÉSION 2019

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Code postal : Localité :
Téléphone : E-mail :

- Adhésion individuelle + Escarboucle : 22 € Adhésion famille + Escarboucle : 30 €
 Abonnement Escarboucle seul : 15 € Membre bienfaiteur + Escarboucle : au-delà

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES POUR LES ADHÉSIONS FAMILLES

Noms et prénoms des autres membres de la famille :

60 % des dons sont déductibles de votre imposition

Le chèque est à libeller à l'ordre de : "l'Association des Amis du Parc"
et à envoyer à l'adresse : Mairie de Dosches - 4, rue du Grand Cernay - 10220 DOSCHES
Tél. 03 25 41 07 83 - E-mail : aap.pnrfo@wanadoo.fr - Site : www.amis-parc-foret-orient.fr

L'ESCARBOUCLE.

Périodique édité par l'Association des Amis du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient
Maison du Parc - 10220 PINEY
Directeur : Ghislaine Simonnot
Comité de rédaction : A. Spilmann, Y. Peuch, E. Bureau, M. Petit, MP Framery, MF Barret, JP Voulinot, G. Labille, A. Thiennot, G. Schild, K. Lardaux.

Crédit photographique : Association des Amis du Parc et PnrFO
Mars 2019 - ISSN 0999-4998
Mise en page et impression : Imprimerie PATON (Saint André les Vergers - 03 25 78 34 49)
Imprimé sur papier recyclé 100 %.
Conservation en archives de 200 ans.

Toute reproduction, même partielle d'articles est interdite sans autorisation.
© L'ESCARBOUCLE - PINEY
- 2019 - Marque déposée.

